



## Litige entre ancien et nouveau propriétaire

Par **marina**, le **16/03/2011** à **00:40**

Bonjour,

Posez votre question [Signaler Litige entre ancien et nouveau propriétaire](#)

Bonjour,

j'ai acheté mon appartement fin décembre 2010. Aujourd'hui le 15 Mars 2011 je viens d'apprendre que la personne qui m'a vendu l'appartement avait un litige avec son voisin de dessous à cause des dégâts des eaux provoqués par la fuite présumée venant de son appartement. Le vendeur n'a jamais permis de faire expertiser son appartement pour les recherches de fuite

J'ai visité l'appartement du voisin - effectivement les traces des papiers peints décollés sur ces murs sont visibles mais rien ne me prouve que les dégâts viennent de la canalisation de dessus ...

Cette affaire traîne depuis 2006 et enfin début 2011 au moment que c'est moi qui achète cet appartement, le voisin du dessous porte cette affaire devant la justice ...

Tout cela me paraît bien étrange ...

J'ai vu la copie du courrier d'avocat qui s'adresse à mon vendeur personnellement sans comprendre si le vendeur a eu connaissance de ce document

A aucun moment je n'est pas été informée de cette "affaire" ni par le vendeur ni par le syndic qui a signé le questionnaire de la vente

Ma question :

suis je responsable de cette vieille affaire?

Le syndic qui jouer l'intermédiaire entre les 2 voisins est-il responsable de non information à mon égard?

Y a t il un vice caché dans cette affaire?

D'avance merci de votre aide